



Troisième édition PaaLabRes 2018

« Faire tomber les murs ».

[Appel à contributions](#)

Attendus

Notre monde se définit de plus en plus par la présence de murs qui séparent de manière radicale les groupes humains, qu'ils soient solides entre des frontières politiques déterminées, ou bien seulement conceptuels, notamment dans les domaines de la culture. On est en présence d'un foisonnement de groupuscules qui se constituent en réseaux de communication limités et qui développent des pratiques particulières, souvent alternatives à celles qui sont perçues comme dominantes dans un espace donné. Il s'agit là d'une avancée démocratique donnant à de plus en plus de personnes la possibilité de s'impliquer dans des causes et des pratiques.

L'existence de murs conceptuels est absolument nécessaire à toute constitution d'activité collective significative. Pour se constituer, les collectifs ont besoin de se construire un abri de protection pour fonder une pratique sur des valeurs et librement développer leurs projets. Pourtant, cette manière de se définir peut souvent à la longue tendre à exclure les personnes qui ne correspondent pas aux modes de pensée et de comportement du collectif impliqué. De manière interne ces collectifs peuvent être très ouverts à des activités multidisciplinaires, mais par le développement de langages très spécialisés, ils peuvent par ailleurs ne s'adresser qu'à un très petit nombre d'individus. En conséquence les possibilités d'ouverture des espaces protégés semblent être au cœur de la réflexion sur les murs.

Il convient de prendre conscience d'une écologie des pratiques : toute pratique potentiellement peut en tuer d'autres et toute pratique dépend de l'existence parallèle d'autres pratiques. Les murs, les clôtures, les abris ne doivent pas faire obstacle au respect de l'existence de l'autre et à des interactions avec elle et lui. L'existence des actions dans un large espace commun est essentielle.

Il faut aussi prendre en compte la possibilité pour toute individualité de se situer aux limites des catégories officiellement reconnues et de travailler sur les paradoxes créés par les lisières. Dans les pratiques artistiques récentes les projets hybrides entre deux domaines, deux styles, deux genres, ont pris une grande importance. L'appartenance simultanée à plusieurs identités est un phénomène très présent au sein de notre société.

« Faire tomber les murs » ne veut pas dire de les effacer en vue d'une conformité généralisée à un ordre qu'on aurait déterminé à partir d'un lieu particulier. « Faire tomber les murs » semble aujourd'hui plus que nécessaire pour non seulement contrer les démarches politiques et culturelles d'exclusion, mais aussi pour créer une réelle possibilité pour toute personne de se mouvoir librement dans l'espace de la diversité. « Faire tomber les murs » nécessite enfin la mise en place de dispositifs particuliers garantissant que la rencontre entre différents groupes puisse se faire sur un pied d'égalité et que les échanges aillent au-delà d'une simple confrontation de points de vue.

Appel à contributions 2018

Le collectif PaaLabRes (Lyon) dans le cadre de [son espace numérique](#) fait appel à contributions concernant la réalisation de projets autour de l'idée de « Faire tomber les murs ». Nous vous invitons à présenter des processus de travail associés à une réflexion critique et leurs évolutions dans le temps (sans omettre les difficultés rencontrées et les échecs). Les contributions doivent être aussi le reflet de principes d'égalité de participation des différents groupes ou des disciplines en présence.

L'appel concerne quatre catégories de contribution :

1. La documentation d'une rencontre entre deux (ou plus) groupes ayant des pratiques différentes (au moins un des groupes doit avoir une finalité artistique) sous forme d'échanges d'idées, de partage d'actes artistiques communs, ou d'un projet spécifique de recherche.
2. La documentation d'un processus ou d'un événement artistique ayant un rapport avec la remise en cause de l'existence d'un mur, d'une frontière politique, d'un interdit particulier.
3. La documentation d'un projet artistique hybride mêlant deux domaines hétérogènes dans une seule action dans laquelle la distinction entre les deux domaines tend à s'effacer.
4. Articles de recherche servant de références théoriques/pratiques sur le sujet de « Faire tomber les murs ».

Chaque proposition de documentation peut être constituée d'un texte, d'une vidéo, d'une piste audio, d'une image, ou de leur combinaison. Les textes peuvent être présentés sous diverses formes : présentation usuelle, textes animés, textes récités, textes inclus en sous-titres de vidéos.

Nous ne pourrions pas mettre en ligne des vidéos et des enregistrements audio de plus de 7 minutes (par lien, les contributions peuvent renvoyer à des vidéos ou pièces de musique plus longues déjà existantes), et difficilement des textes de plus de 3000 mots (sauf pour les articles de recherche).

L'édition 2018-19 « Faire tomber les murs »

Les contributions seront publiées sur le site internet du collectif PaaLabRes, espace numérique évolutif. L'[édition 2016](#) a été basée sur une série de stations de lignes de métro. L'[édition 2017](#) a été basée sur une série de lieux-dits. L'édition 2018-19, « Faire tomber les murs », prendra une nouvelle forme artistique : la publication des contributions sera proposée sous la forme graphique d'une sinuosité représentant à la fois une continuité (sans murs) entre les contributions et l'esprit de méandres de la pensée errante. Les contributions seront publiées sous la forme de collages dans un déroulement sans arrêt le long de cette sinuosité. Il s'agit de trouver une continuité entre des pratiques diversifiées. Par ailleurs, on aura aussi la possibilité de publier séparément des objets de références textuels ou artistiques dans leur intégrité séparée.

Les contributeurs à cette édition doivent accepter le principe du collage réalisé par le Collectif PaaLabRes (voir par exemple le [lieu-dit "Cardew"](#) de la Carte PaaLabRes 2017). L'intégrité des contributions est garantie, sauf dans le cas où les auteurs acceptent des aménagements.

Calendrier

Juin 2018 : appel à contributions.

15 octobre 2018 : date limite de dépôt des contributions.

31 décembre 2018 : réponses du Collectif PaaLabRes.

Mai 2019 : publication de la troisième édition.

Les propositions doivent être envoyées à contribution@paalabres.org.

Si vous avez des questions ou des difficultés au sujet de la formulation de votre contribution, n'hésitez pas à contacter l'équipe de PaaLabRes à la même adresse

Informations générales

Les textes peuvent être proposés en français ou en anglais. Dans le premier cas ils seront présentés comme tels avec un résumé en anglais. Dans le deuxième cas, ils seront soit publiés en anglais avec un résumé en français, soit accompagnés d'une traduction française. Les articles déjà publiés dans une langue étrangère au français, seront traduits en français avec références à leur publication initiale.

Le collectif PaaLabRes est constitué en comité éditorial. Il se réserve le droit de déterminer le contenu de l'espace numérique.

L'équipe de rédaction est constituée de Samuel Chagnard, Jean-Charles François, Noémi Lefebvre et Nicolas Sidoroff.